

## AGENTS COMMUNAUX DE LINAS ELECTION DU CTP

Jeudi 8 novembre nous sommes appelés à participer à l'élection du CTP.

Ceux qui iront voter agissent contre leurs intérêts, même en votant nul.

En effet, la législation n'autorisant que les listes syndiquées au 1<sup>er</sup> tour, quelques opportunistes se sont découverts une vocation syndicale pour s'imposer au CTP et parler à notre place.

Cela exclut la présence au CTP d'employés neutres et motivés comme avant.

*Sans choix, que devons nous faire ?*

**N'allons pas voter le 8 novembre**

Notre abstention permettra un second tour auquel pourront se présenter des candidats libres et où tout agent pourra être éligible. Vous par exemple !

Le syndicat créé de toute évidence pour s'opposer à la municipalité risque de remettre en cause les avantages acquis (35 heures, prime de fin d'année, etc.) et gêner les choses prévues (régime indemnitaire pour tous, etc.).

*N'avons nous pas plus à perdre qu'à gagner ?*

**N'allons pas voter le 8 novembre**

Ne donnons pas nos voix à ceux qui se servent du syndicat F.O et qui sous prétexte de défendre nos droits, n'ont qu'une seule ambition : acquérir des avantages en dénonçant leurs collègues (comme ils ont commencé à le faire).

*Pour défendre mes intérêts et retrouver une relation constructive avec la municipalité,*

**Je choisis de ne pas voter le 8 novembre**

Je me prépare pour le second tour le jeudi 13 décembre